

24 janvier 2023

La lettre des Non-Titulaires n° 48

Mobilisation et appel à la grève :

Projet de réforme des retraites : quels impacts pour les agents publics ?

Le projet de réforme des retraites impacte tous les agents de la fonction publique. Vous êtes contractuel mais aussi agent public !

L'Unsa Fonction Publique s'oppose à cette réforme brutale et injuste.

>> [Pour tout savoir sur la réforme](#)

Pétition intersyndicale : plus de 700 000 signatures, continuons !

Chaque action a son importance, une pétition intersyndicale a été mise en ligne, participer à cette pétition : [Retraites : non à cette réforme injuste et brutale !](#)



Mobilisation du 31 janvier :

Face à ce gouvernement la mobilisation doit être massive et sur la durée. Tous ceux qui ont la possibilité doivent se mobiliser, doivent le faire dans la mesure de leurs possibilités. Les agents contractuels qui ont une retraite calculée sur le modèle du secteur privé (25 meilleures années) vont subir d'autant plus cette réforme, de par les carrières hachurées et les temps

partiels subis.

TOUS ENSEMBLE POUR DIRE STOP A CETTE REFORME !





Aide spécifique de 100€ pour le carburant :

Le Gouvernement met en place une aide spécifique de 100 €, sous conditions de ressources, en faveur des personnes qui ont une activité professionnelle utilisant leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail. Cette aide, dont le régime juridique est fixé par le [décret n°2023-2 du 2 janvier 2023](#), est versée par la direction générale des Finances publiques.

La plupart des agents contractuels obligés de prendre leur voiture pour travailler peuvent prétendre à cette aide à partir du moment où votre revenu fiscal par part est inférieure à 14 700€.

Attention cette aide n'est pas automatique, il faut faire la demande sur : <https://ict.impots.gouv.fr>



TRM et DHG :

En cette période le TRM (tableau des répartition des moyens) est discuté afin de réaliser les futures DHG (dotation horaire globale) en conseil pédagogique (puis sera validé en CA). Soyez attentifs et acteurs ! Faites remonter à la section de votre secteur les données de vos établissements (afin qu'on connaisse les besoins) et soyez attentifs pour vous afin de connaître les besoins dans votre discipline pour l'an prochain.



Marion Mas
Responsable des non-titulaires
Au SE-Unsa de Bordeaux
Permanences : le mardi de 9h30 à 12h30 et le vendredi de 9h30 à 12h30
06 19 92 38 57
ac-bordeaux@se-unsas.org

Pour nous rejoindre : <https://www.se-unsas.org/adh>

Retrouvez-nous sur sections.se-unsas.org/bordeaux et sur notre e-mail 

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations,
envoyez un mail à ac-bordeaux@se-unsas.org.*